

L'Orée de Bercé-Belinois

Magazine de la Communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois

N°47- Octobre 2011



Écommoy . Guécélard . Laigné-en-Belin . Marigné-Laillé . Moncé-en-Belin . St-Biez-en-Belin . St-Gervais-en-Belin . St-Ouen-en-Belin . Teloché

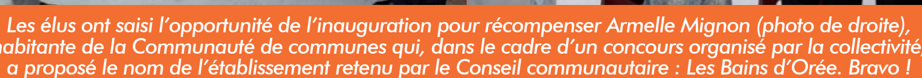
ZOOM

OCTOBRE 2011

Piscine communautaire
Déjà plus de 10 000 entrées aux Bains d'Orée !

Ouverte depuis le 23 mai dernier, la piscine communautaire a été inaugurée, à Ecommoy, vendredi 16 septembre en présence des élus et du personnel de la Communauté de communes.





Les élus ont saisi l'opportunité de l'inauguration pour récompenser Armelle Mignon (photo de droite), habitante de la Communauté de communes qui, dans le cadre d'un concours organisé par la collectivité, a proposé le nom de l'établissement retenu par le Conseil communautaire : Les Bains d'Orée. Bravo !

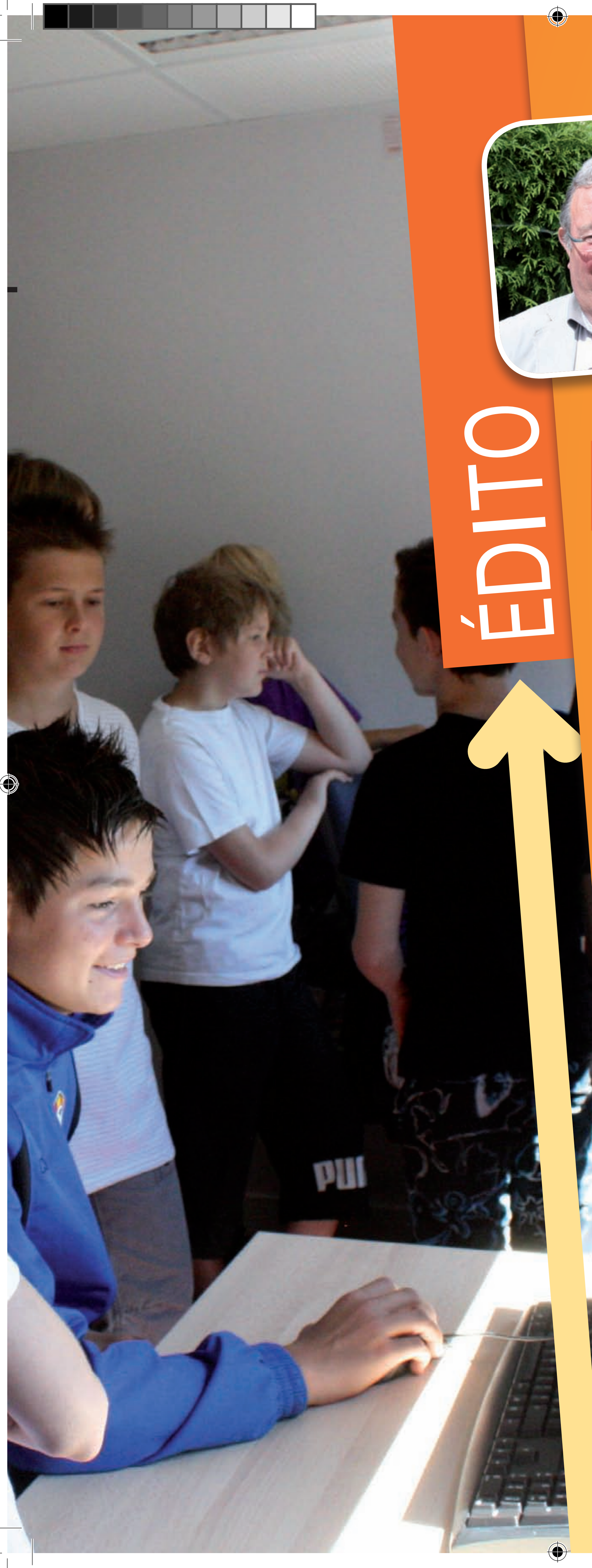
Lors de cette cérémonie, le Président de la Communauté de communes, Michel Freslon, a souligné que plus de 10 000 entrées avaient été comptabilisées sur ce nouvel équipement sportif durant les mois de juillet et août. *«Je me réjouis de cet engouement et j'ai ainsi la confirmation que l'investissement réalisé répond à un réel besoin que l'on peut mesurer aujourd'hui»*. Après avoir retracé l'historique du projet devenu réalité, Michel Freslon a affirmé que *«cette piscine, particulièrement respectueuse de l'environnement, est résolument moderne et axée, avant tout, sur le confort, les loisirs et la pratique sportive. Pouvant accueillir simultanément 380 personnes, elle a été spécialement pensée et adaptée pour satisfaire toutes les générations. Dans cet esprit, l'établissement est ouvert plus de 50 heures par semaine, soit 30 h pour le public et plus d'une vingtaine d'heures pour les scolaires»*. Enfin, le Président de l'intercommunalité a rappelé que les élus avaient affiché leur volonté politique d'optimiser les coûts de fonctionnement en confiant notamment la gestion du site à une société privée, Prestalis, déjà gestionnaire d'une douzaine de piscines. *«Cette formule permet à la collectivité de ne pas subir les aléas économiques qui pourraient être liés à la variation de la fréquentation»*.

Egalement présent lors de l'inauguration, le Président du Conseil général de la Sarthe, Jean-Marie Geveaux, a affirmé que cet équipement contribuait à renforcer la dynamique sportive du département. Pour sa part, la Députée, Béatrice Pavy-Morançais, a qualifié la piscine d'*«équipement indispensable pour la population»* et, comme Michel Freslon, a insisté sur la mobilisation des institutions dans le financement de cet investissement.

«C'est la conclusion d'une histoire collégiale», a résumé l'architecte du projet, Gilles Leverrier.

Plan de financement de la piscine communautaire

Financeur	Montant	%
Communauté de communes	3 549 540 € HT	62,7
Ville d'Ecommoy (fonds de concours)	550 435 € HT	9,7
Conseil régional (Contrat Territorial Unique du Pays du Mans)	690 000 € HT	12,2
Conseil général	600 000 € HT	10,6
Etat (Dotation Globale d'Equipement)	200 000 € HT	3,6
Union Européenne (Programme Leader du Pays du Mans)	70 000 € HT	1,2
Total	5 659 975 € HT	100



ÉDITO

Michel Freslon

Président de la Communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois

Un territoire en mouvement

En cette rentrée 2011, j'ai la satisfaction de constater que les deux principaux chantiers du mandat, la construction de la piscine communautaire à Ecommoy et l'aménagement de l'aire d'accueil des Gens du voyage, sont aujourd'hui livrés.

Conformément à notre volonté, ces deux investissements conséquents de la Communauté de communes contribuent à améliorer la qualité de vie de chacun d'entre vous. L'aire d'accueil notamment, qui a coûté 250 000 € à notre collectivité, est un gage de sécurité et de sérénité.

En parallèle, après plusieurs mois de recherches, nous venons de recruter un nouveau directeur de l'école de musique. Nous accueillons avec grand plaisir ce professionnel qui a choisi de mettre son dynamisme et son esprit d'initiative au service des élèves du territoire.

Désormais, durant les 2 ans et demi qui nous séparent de la fin du mandat, la réflexion des élus communautaires va se porter sur trois dossiers majeurs :

- La restructuration et la réhabilitation du centre Henry-Roquet qui, à Laigné-en-Belin, accueille une partie des cours et les services administratifs de l'école de musique. Ces travaux devront permettre de renforcer le succès rencontré par notre école communautaire depuis plusieurs années.
- L'aménagement d'une quatrième zone d'activités communautaire au Cruchet, à Ecommoy. Nous avons impérativement besoin de viabiliser ce site pour continuer à accueillir des entreprises et garantir le développement du territoire. En effet, la Communauté de communes a vendu la quasi-totalité des terrains de la zone d'activités des Truberdières, qui fait face au Cruchet.
- La participation à la construction de 24 logements sociaux à Ecommoy.

La Communauté de communes poursuit son travail en démontrant sa capacité à mener à bien des projets et à développer des services répondant le mieux possible aux attentes des ménages.



CIAS Une nouvelle dynamique



Pour cette nouvelle année scolaire, l'organisation du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) évolue afin de répondre mieux encore aux attentes des familles.

« *Au cours des 12 derniers mois, nous avons apprivoisé ce nouvel outil que représente le CIAS, tout en développant des projets innovants, comme le Festival de printemps et le stage de cirque qui devraient être renouvelés. Désormais, forts de notre expérience, nous allons renforcer notre travail de pédagogie en direction des enfants*», a expliqué le responsable du secteur Enfance, Sébastien Loiseau, lors de la réunion de rentrée qui, le 31 août, rassemblait le personnel et les élus du CIAS.

Dans cette perspective, à l'issue de rencontres régulières entre le Conseil d'administration du CIAS et les représentants des salariés, l'organisation de la structure a été réadaptée pour satisfaire les besoins exprimés.

«*Tout en veillant à maintenir les tarifs des prestations, nous avons redéployé des moyens supplémentaires dans chaque secteur d'activités*», résume Nathalie Dupont, Vice-Présidente du CIAS et élue responsable de la Commission «Enfance / Jeunesse» de la Communauté de communes.

Dans cette perspective :

- un poste administratif a été créé pour permettre aux animateurs de se consacrer pleinement aux projets pédagogiques ;
- une deuxième journée continue a été mise en place à la halte-garderie d'Ecommoy ;
- une troisième animatrice a été recrutée pour le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants ;
- les horaires de plusieurs agents ont été augmentés.

«*Nous avons également la volonté d'encourager le développement du secteur Jeunesse désormais sous la responsabilité d'Audrey Jarossay*», ajoute Yohann Kieffer, le directeur du CIAS. «*Nous nous inscrivons dans une nouvelle dynamique qui implique, notamment, la multiplication des partenariats avec les acteurs locaux*», ajoute Nathalie Dupont, se réjouissant de la bonne tenue des chiffres de fréquentation, en particulier au sein des accueils périscolaires.

«*Aujourd'hui, nous partageons tous le même objectif : pérenniser le CIAS en lui conservant son caractère de proximité*».



CIAS
Communauté de communes
Yohann Kieffer
1, rue Ste Anne -
72220 Ecommoy
Tel : 02 44 71 88 15
cias.obb@belinois.fr

Le livret de rentrée est disponible



Afin d'informer les familles de toutes les prestations proposées par le CIAS, la Communauté de communes a mis en forme et édité, à l'occasion de la rentrée scolaire, un livret d'accueil. Cette brochure contient tous les renseignements pratiques dont chacun peut avoir besoin pour inscrire son enfant dans l'une des structures du CIAS. Elle a été distribuée à chaque élève et reste disponible sur les sites du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dans les mairies et à la Communauté de communes.

Retrouvez ce document et d'autres infos sur Internet à l'adresse suivante :

https://cias-obb.espace-famille.net

Un nouveau local pour la jeunesse, à Ecommoy

Samedi 25 juin, à l'orée de l'été, élus et habitants de la Communauté de communes ont inauguré le nouveau Local jeunes d'Ecommoy. La réalisation de cette structure a été financée par la Ville d'Ecommoy, tandis que son fonctionnement est pris en charge par la Communauté de communes (Cdc) dans le cadre du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

« *C'est avec plaisir et fierté que nous mettons à la disposition de notre jeunesse ce bel équipement moderne, aisément accessible, construit à proximité du collège, de la salle polyvalente, de la piscine, des principaux sites sportifs et des structures d'accueil dédiées à l'enfance*», a souligné Sébastien Gouhier, Maire d'Ecommoy et Vice-Président de la Communauté de communes.

Le bâtiment, d'une surface d'environ 100 m², compte trois pièces aménagées pour permettre à ses utilisateurs de se réunir, de jouer, de s'exercer à l'informatique…

«*Ce local constitue un élément supplémentaire d'une politique communautaire toujours plus volontariste en matière de jeu-*





Cybercentre Toujours des nouveautés !

Dès le mois de septembre, les ateliers et animations ont repris sur un rythme toujours aussi intense au sein des Cybercentres gérés par le SMiDen (Syndicat Mixte pour le Développement Numérique)*, dans les locaux des hôtels communautaires à Ecommoy et à Parigné-L'Evêque.



Jusqu'à la fin de l'année, plusieurs sessions d'initiations à l'informatique, à Internet, au traitement de texte et à l'usage des tableurs sont programmées en journée ou le soir. En parallèle, en fonction de la demande, des animations portant sur les jeux en réseau et en ligne, ainsi que sur les impressions numériques, sont régulièrement organisées.
L'an prochain, tout en renouvelant ces ateliers qui font l'objet d'une demande croissante, le SMiDen élargira son programme de sessions à la pratique des logiciels libres (Open Office). Le calendrier de ces ateliers et animations sera publié au mois de décembre.
De plus, dès ce 21 octobre, de 9h à 12h, une initiation à la retouche de photos est expérimentée et, selon l'intérêt suscité, pourrait être reconduite le vendredi ou le samedi. Comme pour toute animation, un document technique résumant les connaissances transmises sera remis à la fin de la séance.
L'équipe du SMiDen travaille aussi à la mise en place, dès mi-2012, de réunions thématiques destinées à fournir aux parents des informations objectives sur l'usage d'Internet. Ces rencontres originales pourraient s'appuyer sur des animations artistiques suscitant le débat pour mieux diffuser les messages.

** Ce syndicat regroupe les Communautés de communes de l'Orée de Bercé-Belinois et du Sud Est du Pays Manceau, ainsi que la commune de Ruaudin.*

Cybercentre
1 rue Ste Anne à Ecommoy
(accès direct par la rue Gambetta)
Tel : 02 44 71 85 01
belinois@cybercentre.net

Vous n'avez pas accès au haut débit ?
Faites-vous recenser !
Les opérateurs traditionnels ne peuvent relier votre habitation au réseau Internet à haut débit (à partir de 2 Mb / s) ?
Faites-vous rapidement connaître auprès du SMiDen.
Les animateurs du syndicat pourront vous conseiller.
Envoyez un mail à adsl@cybercentre.net
ou appelez le 02 43 40 15 15.

nesse, dans l'objectif de prévenir la délinquance, de lutter contre les incivilités en favorisant l'ouverture aux autres et la connaissance de soi», a ajouté Michel Freslon, Président de la Cdc. *«Cette structure au service des pré-adolescents, des adolescents et indirectement des familles est un lieu de détente, de réflexions, d'échanges, de participation et de prévention. Pour l'animer, nous savons que nous pouvons nous appuyer sur l'expertise et les compétences des agents du CIAS qui assurent un service d'éducation populaire dans l'intérêt général».*

Un site Internet en reconstruction

En ligne depuis une dizaine d'années, le site Internet de la Communauté de communes (Cdc) est actuellement en reconstruction. Une nouvelle formule, réactualisée, modernisée, plus dynamique, sera disponible au début de l'année 2012.
Dès à présent, les élus de la Commission Communication, en lien avec les responsables des services de la Cdc, réfléchissent au contenu et à la forme que prendra l'outil de communication. Leur objectif est d'offrir des informations utiles, rapidement accessibles et récentes. Dans cet esprit, les actualités communautaires et un agenda des manifestations locales seront proposés et régulièrement mis à jour. De même, des documents pratiques seront téléchargeables par les internautes.
Le site, qui devrait être accessible aux malvoyants, aura également pour vocation de valoriser les actions de la Communauté de communes afin d'inciter des entrepreneurs à s'implanter sur le territoire. Enfin, chaque commune disposera d'une page pour présenter ses atouts et des renseignements pratiques.
En attendant le lancement du nouveau site, une page d'accueil provisoire a été mise en ligne. Celle-ci permet d'accéder à l'Espace famille du Centre Intercommunal d'Action Sociale.



http://www.cc-berce-belinois.fr





Environnement

Collecte sélective : des résultats spectaculaires !

En place depuis le début de l'année, le nouveau mode de collecte sélective des déchets se traduit déjà par des résultats très encourageants.

« *Au cours du premier semestre, la masse d'ordures ménagères collectées dans les sacs noirs a diminué d'une centaine de tonnes par rapport à la même période de 2010. De même, les erreurs de tri sont désormais inférieures à 10 %*», affirme Olivier Pannier, Vice-Président de la Communauté de communes (Cdc), responsable de la Commission «Environnement et développement durable». Ces chiffres démontrent que les ménages déposent avec rigueur et assiduité les briques alimentaires, boîtes de conserve, flacons, bouteilles en plastique ou aluminium, papiers, petits cartons, journaux, magazines et enveloppes dans les sacs jaunes translucides qui, depuis le mois de janvier, sont collectés devant leur domicile une semaine sur deux. «*Grâce à cette attitude citoyenne et respectueuse de l'environnement, nous allons réaliser des économies*», poursuit Olivier Pannier, rappelant que «*ce sont les ordures ménagères non triées qui coûtent cher à la collectivité, à l'inverse des déchets recyclés qui nous sont rachetés par des filières de valorisation. Nous sommes sur la bonne voie ! Cependant, il existe encore des marges de progression et c'est pourquoi j'encourage chaque habitant à poursuivre ses efforts*».

Service Environnement de la Communauté de communes
Arnaud Choplain
1, rue Ste Anne - 72220 Ecommoy
Tel : 02 43 47 02 20
communautedecommunes@belinois.fr

Octobre			Novembre			Décembre		
S	1		M	1	*Toussaint*	J	1	Teloché-sud
D	2		M	2	Moncé-ouest	V	2	Laigné
L	3	Ecommoy-camp.	J	3	St-Ouen / St-Biez	S	3	
M	4	Moncé-ouest	V	4	Teloché-sud	D	4	
M	5	St-Ouen / St-Biez	S	5	Laigné	L	5	Ecommoy-ville
J	6	Teloché-sud	D	6		M	6	Moncé-est
V	7	Laigné	L	7	Ecommoy-Ville	M	7	Marigné-Laillé
S	8		M	8	Moncé-est	J	8	Teloché-nord
D	9		M	9	Marigné-Laillé	V	9	Guécélard / St-Gervais
L	10	Ecommoy-ville	J	10	Teloché-nord	S	10	
M	11	Moncé-est	V	11	*Armistice 1918*	D	11	
M	12	Marigné-Laillé	S	12	Guécélard / St-Gervais	L	12	Ecommoy-camp.
J	13	Teloché-nord	D	13		M	13	Moncé-ouest
V	14	Guécélard / St-Gervais	L	14	Ecommoy-camp.	M	14	St-Ouen / St-Biez
S	15		M	15	Moncé-ouest	J	15	Teloché-sud
D	16		M	16	St-Ouen / St-Biez	V	16	Laigné
L	17	Ecommoy-camp.	J	17	Teloché-sud	S	17	
M	18	Moncé-ouest	V	18	Laigné	D	18	
M	19	St-Ouen / St-Biez	S	19		L	19	Ecommoy-ville
J	20	Teloché-sud	D	20		M	20	Moncé-est
V	21	Laigné	L	21	Ecommoy-ville	M	21	Marigné-Laillé
S	22		M	22	Moncé-est	J	22	Teloché-nord
D	23		M	23	Marigné-Laillé	V	23	Guécélard / St-Gervais
L	24	Ecommoy-ville	J	24	Teloché-nord	S	24	
M	25	Moncé-est	V	25	Guécélard / St-Gervais	D	25	*Noël*
M	26	Marigné-Laillé	S	26		L	26	Ecommoy-camp.
J	27	Teloché-nord	D	27		M	27	Moncé-ouest
V	28	Guécélard / St-Gervais	L	28	Ecommoy-camp.	M	28	St-Ouen / St-Biez
S	29		M	29	Moncé-ouest	J	29	Teloché-sud
D	30		M	30	St-Ouen / St-Biez	V	30	Laigné
L	31	Ecommoy-camp.				S	31	

La Cdc demande à tous les ménages de respecter le calendrier de ramassage ci-contre en déposant leurs sacs jaunes uniquement le jour indiqué*.

** A Ecommoy intra-muros, les sacs jaunes sont désormais ramassés avant 9 h et non plus avant 11 h.*

Cet été, suite à la défection d'un agent de la COVED, l'entreprise chargée du ramassage des sacs jaunes, plusieurs foyers ont subi d'importants dysfonctionnements de collecte. Les élus de la Communauté de communes déplorent ces désagréments indépendants de leur volonté et font part de leur totale compréhension aux foyers mécontents. La COVED, pour sa part, présente ses excuses aux habitants et s'est engagée à tout mettre en œuvre pour que de tels incidents ne se reproduisent plus.

Notez-bien : ce calendrier intègre les décalages de collecte quand il y a un jour férié dans la semaine

Le sac jaune est collecté TOUTES LES DEUX SEMAINES

Le programme local de prévention des déchets étend son périmètre

Le programme local de prévention des déchets, dans lequel la Communauté de communes s'est engagée dès 2010, a été étendu à l'ensemble du Pays du Mans* pour favoriser les économies d'échelle et renforcer l'efficacité de l'opération. Dans cette perspective, les élus de l'Orée de Bercé-Belinois ont accepté de déléguer la gestion et l'animation de l'opération au Syndicat mixte du Pays du Mans. L'objectif du plan d'actions qui sera mis en place en 2012 demeure inchangé : réduire de 7 % en 5 ans le poids des déchets collectés sur le territoire. Dans ce but, les élus du Pays, avec l'appui d'un chargé de mission en cours de recrutement, proposeront diverses solutions et expérimentations destinées principalement à faire évoluer les pratiques des consommateurs. Ce programme est cofinancé par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) sous condition d'obtenir les résultats définis dans une convention.

** Le Pays du Mans regroupe les communautés de communes de l'Orée de Bercé-Belinois, de l'Antonnière, du Bocage Cénomans, des Portes du Maine, des Rives de Sarthe et du Sud-Est du Pays Manceau, les communes de Champagné et Ruaudin, ainsi que Le Mans Métropole.*

Le compacteur fait un carton !

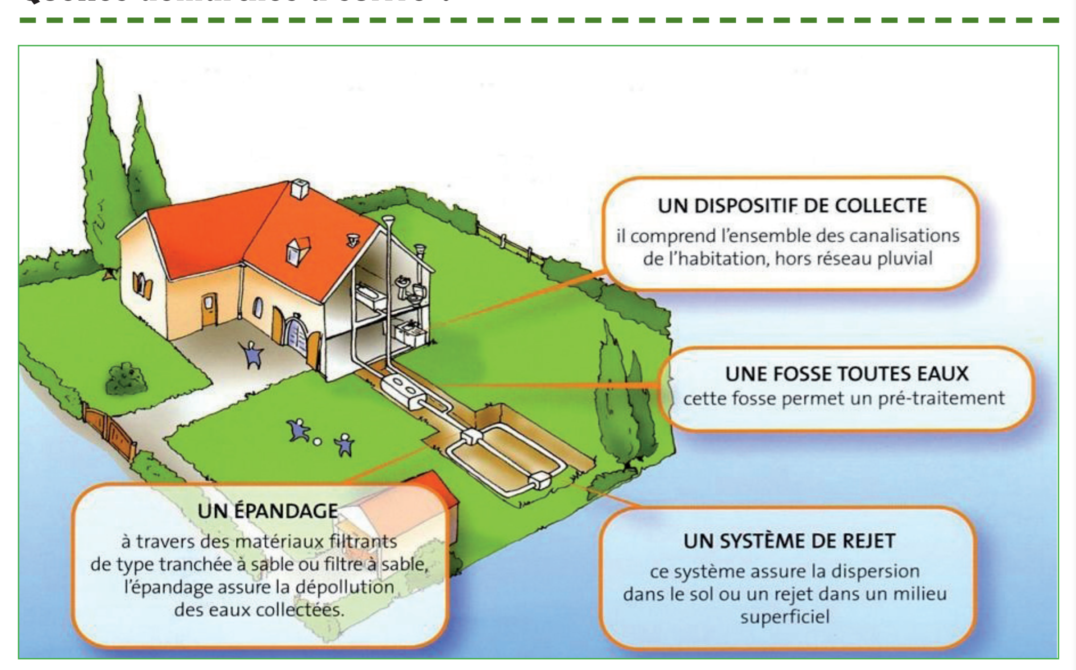


Dans le but de réduire les frais inhérents au transport des encombrants, déchets verts, bois, cartons et autre ferraille collectés en déchetterie, la Communauté de communes a investi, début 2010, dans l'achat d'un compacteur. Ce véhicule a pour fonction de tasser les déchets et, par conséquent, de réduire très significativement leur volume. Les bennes se remplissent alors plus lentement et sont donc vidées moins fréquemment.
Ainsi, l'an passé, le nombre de rotations de camions partant de la déchetterie de Guécélard, où est installé cet équipement, a diminué de 30 % par rapport à 2009. Cet investissement a généré une économie supérieure à 15 000 €.
«De surcroît, en réduisant les déplacements des bennes vers les sites de valorisation des déchets, nous limitons d'autant la consommation de CO_2 (dioxyde de carbone)», ajoute Olivier Pannier. «A travers cette démarche, nous démontrons notre volonté de protéger l'environnement tout en limitant les dépenses publiques».



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Quelles démarches à suivre ?



Il est rappelé que tout propriétaire s'apprêtant à installer ou à réhabiliter un système d'assainissement non collectif doit, dans un premier temps, faire réaliser une étude de filière qui sera contrôlée par le SPANC de la Communauté de communes. Un deuxième contrôle est également obligatoire après la réalisation des travaux (avant que l'installation ne soit recouverte).
De même, la loi impose désormais le contrôle du système d'assainissement non collectif d'un bien immobilier en voie d'être vendu. Si l'installation n'est pas conforme, l'acheteur du bien dispose d'un an pour remettre l'équipement aux normes.
Dans tous ces cas, il est préférable de s'adresser, en premier lieu, au service Environnement de la Communauté de communes qui indiquera la bonne procédure à suivre.

Redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères : Le prélèvement bancaire pour simplifier les paiements

La Communauté de communes et les services du Trésor public proposent à tous les contribuables de payer leur redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères par prélèvement bancaire. Ce paiement simplifié, qui ne génère pas de frais supplémentaires, peut être réglé en une seule fois (au mois d'avril) ou étalé sur cinq échéances mensuelles (d'avril à août).
Toute personne souhaitant bénéficier de cette formule de règlement, déjà adoptée par 1 600 foyers, doit remplir un formulaire disponible dans les mairies. Ce document doit être transmis accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB), à sa mairie, à la Communauté de communes ou à la Trésorerie. Cette démarche doit impérativement être effectuée avec la fin du mois de janvier 2012.

L'EREF

La mission locale au service des jeunes

L'Espace Rural Emploi Formation (EREF) accueille une antenne de la Mission Locale de l'agglomération mancelle, qui couvre tout le territoire de la Communauté de communes. Dans ce cadre, la structure intercommunale accompagne l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

« *Pour le jeune, plus encore que pour l'adulte, réussir son intégration dans la société est indispensable pour trouver un emploi. C'est pourquoi notre service de proximité a aussi pour vocation d'aider ce public à accéder au logement, à résoudre des difficultés de mobilité, à prendre en main sa santé… C'est une prise en charge globale»*, explique Philippe Allain, directeur de l'EREF. En 2010, 281 jeunes, dont 121 en premier accueil, ont été suivis par les deux conseillères de la Mission locale, Sabine Pons et Muriel Rottier. *«Comme le public adulte, les 16 / 25 ans bénéficient d'entretiens individuels (1156 en 2010) et peuvent participer aux ateliers. De plus, nous assurons un suivi en emploi pour certains jeunes car les premiers pas dans l'entreprise sont souvent les plus difficiles et nécessitent une attention particulière».*
Pour faciliter ce parcours d'intégration, la Mission Locale propose notamment au jeune de signer un CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) à travers lequel il s'engage à agir pour s'insérer. En contrepartie, le bénéficiaire de cet outil mis en place par l'État est accompagné encore plus assidûment dans ses démarches. Il peut, en outre, être prioritaire sur certains services ou formations et obtenir une aide financière s'il ne perçoit aucune rémunération.

EREF - Communauté de communes,
1 rue Ste Anne, 72220 Ecommoy,
Tel : 02 43 42 68 76 - eref@belinois.fr

Plus de visibilité pour l'EREF



L'EREF vient d'éditer, à 3 000 exemplaires, une plaquette présentant les missions et les actions de la structure et mettant notamment l'accent sur le service d'aide au retour à l'emploi.
Réalisé par le service Communication de la Communauté de communes, ce dépliant est disponible dans les lieux publics.

Des ateliers pour tous

Ouverts à toutes les tranches d'âges, les ateliers de l'EREF offrent aux demandeurs d'emploi la possibilité d'approfondir leurs connaissances au sein de petits groupes de travail et d'échanges, dans un climat de confiance mutuelle et à travers des exercices adaptés.
Dans cet esprit, une première session «Dynamique emploi» a démarré ce 4 octobre et un atelier «Repartir vers l'emploi» est programmé à partir du 21 novembre. Celui-ci, développé en partenariat avec le Service emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe, s'adresse plus particulièrement aux femmes qui veulent reprendre une activité professionnelle après un congé parental.
Pour prendre rendez-vous téléphonez au 02 43 42 68 76 ou déplacez-vous à l'Hôtel communautaire 1 rue Sainte Anne 72220 Ecommoy

L'EREF fait le premier pas

Au mois de juin, à l'initiative d'un élu communautaire de Guécélard, Alain Viot, plusieurs conseillers de l'EREF et de la Mission locale se sont déplacés à la mairie de Guécélard pour rencontrer les demandeurs d'emplois de la commune. *«Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale, j'ai constaté que les Guécélardais n'avaient pas suffisamment connaissance des nombreux services et compétences que l'EREF pouvaient leur apporter. C'est pourquoi j'ai proposé d'organiser deux rencontres auxquelles nous avons invité tous les demandeurs d'emploi de la commune»*, explique Alain Viot. Au cours de ces réunions, une trentaine de participants a ainsi pu collecter de très utiles informations et dialoguer avec l'équipe de l'EREF. *«Depuis, plusieurs personnes sans emploi, jusqu'alors dans l'expectative, ont entamé de nouvelles démarches»*, constate Alain Viot. *«Comme nous l'avons évoqué en Conseil communautaire, il serait désormais souhaitable de renouveler et de pérenniser ces rencontres sur plusieurs communes tout en les élargissant à d'autres publics».*



Gens du voyage un site exemplaire

L'aire d'accueil des Gens du voyage, aménagée à Ecommoy par le Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage (SMGV), de même que la voirie d'accès réalisée par la Communauté de communes (Cdc) de l'Orée de Bercé-Belinois, ont été inaugurées samedi 2 juillet.

Ouvert depuis le printemps, ce site peut accueillir 10 caravanes et comprend 5 blocs sanitaires. *«Il s'agit de notre douzième et dernière aire et c'est l'une de nos réalisations les plus abouties»*, a expliqué Christophe Counil, Vice-Président de Le Mans Métropole et Président du SMGV, auquel adhère la Cdc. *«Je tiens, en particulier, à*



École de musique communautaire

Le changement dans la continuité

Retenu par les élus de la Communauté de communes après l'examen de nombreuses candidatures, le nouveau directeur de l'école de musique communautaire, François Ménard, est en poste depuis début septembre.



De gauche à droite : Brigite Souchez - Secrétaire, François Ménard - Directeur, Paul Boisseau - Élu responsable de l'école de musique

Flûtiste formé à Paris, François Ménard a dirigé et développé pendant 20 ans l'école de musique de Mers-les-Bains, au cœur de la Picardie. *«Lorsque je suis parti, le nombre d'élèves, 350, équivalait à 10% de la population municipale»*, souligne le nouveau directeur, qui a également donné de nombreux concerts en France et à l'étranger. Après deux années passées au sein d'un établissement plus important en Normandie, François Ménard a souhaité revenir vers une structure culturelle de proximité *«où l'on peut plus aisément faire avancer l'enseignement»*. *«J'ai reçu à l'Orée de Bercé-Belinois un accueil formidable et j'ai la conviction d'avoir rejoint une collectivité où l'on respecte vraiment le service public»*, poursuit le nouveau directeur de l'école de musique communautaire.

Des objectifs ambitieux

François Ménard veut s'inscrire dans la continuité des actions menées par l'ancienne directrice, Véronique Lethorey. En ce sens, il va s'appuyer sur le projet d'établissement rédigé en concertation avec les professeurs et le personnel de l'école, puis voté par les élus en 2010. *«Ce document est un très bon outil de travail, que nous pourrons faire évoluer en fonction des besoins»*.

Le projet prévoit en particulier de «placer la pratique collective au cœur de l'apprentissage» et c'est pourquoi neuf nouveaux ateliers ouvriront dès le mois de novembre (voir encadré ci-dessous).

Dans la même perspective, les élus ont décidé de créer, à compter du 1er janvier 2012, un second poste d'intervenant en milieu scolaire (Dumiste) afin de «renforcer la sensibilisation en milieu scolaire».

«Nous allons aussi donner la *priorité au développement de l'éveil musical»*, ajoute le directeur. Celui-ci souhaite, en outre, donner plus de place aux enseignements de troisième cycle afin d'accompagner le jeune jusqu'à la fin de ses études musicales, suivant l'objectif affiché d'«organiser l'évaluation des élèves».

De plus, attachant une grande importance à la mission «d'école ressource» confiée à l'établissement qu'il dirige désormais, François Ménard veut renforcer le travail en réseau avec les écoles du Sud-Sarthe en favorisant, notamment, la mutualisation des moyens, des projets et des partitions.

Enfin, la participation de l'école à la vie du territoire devrait s'intensifier à travers l'organisation régulière de concerts dans chaque commune de l'Orée de Bercé-Belinois ou la mise en place de partenariats avec les associations culturelles locales.

Pour atteindre tous ces objectifs ambitieux, François Ménard compte sur l'équipe de professeurs qu'il veut plus encore responsabiliser dans un esprit de dialogue et d'échanges, à l'image du premier journal de l'établissement, «Agi-sons», qui vient d'être édité.



Les nouveaux cours et ateliers

Après les vacances de la Toussaint, l'école de musique proposera :
- 4 nouveaux cours d'instruments : guitare électrique, guitare folk, guitare basse et accordéon ;
- 9 nouveaux ateliers de pratique collective : musique actuelles, musiques tsiganes, percussions, quatuor à cordes, ensemble de cuivres, ensemble de flûtes, ensemble de violoncelles. Les inscriptions à ces ateliers restent ouvertes au prix de 30 € pour l'année.

Ecole de musique
Tel : 02 43 42 23 49
ecoledemusique@belinois.fr

Les horaires changent pour s'adapter à vos besoins

Afin de mieux répondre à vos attentes, le secrétariat de l'école de musique modifie ses horaires d'accueil : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h15 (sauf les mardi et jeudi matin), le mercredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

---

souligner la qualité de la voie d'accès».

Le Président de la Cdc, Michel Freslon, a rappelé que cette aire d'accueil, située à Ecommoy, est le fruit de plusieurs années de réflexion. *«Non loin de la bretelle de l'autoroute A 28, dans un cadre boisé, cet équipement présente l'avantage d'être relativement isolé sans être, pour autant, écarté de la vie du bourg»*, a ajouté le Président de la Cdc.

Le Conseiller général, Bruno Lecomte, a souligné l'implication de tous les élus appartenant à la Commission «Aménagement de l'espace», qu'il préside. Désormais, conformément au Schéma Départemental de 2003 arrêté par le Préfet, l'ensemble de l'agglomération mancelle est couvert par ces équipements qui garantissent des conditions d'hébergement plus confortables aux populations nomades. *«Les aires d'accueil représentent le meilleur outil contre le stationnement illicite. De plus, depuis leur mise en place, les relations entre les Gens du voyage et les habitants de nos communes se sont indéniablement apaisées»*, a également affirmé Christophe Counil, précisant que les sites gérés par le SMGV accueillent environ 450 familles qui génèrent 60 000 € de recettes annuelles (droit de séjour, paiement des consommables). *«Maintenant, notre mission est de faire vivre ces aires dans la durée».*






Économie

Questions à Anne-Cécile Helbert

Au printemps dernier, Anne-Cécile Helbert, attachée territoriale, a été nommée au poste de responsable du service Développement local de la Communauté de communes (Cdc). Elle a succédé à Séverine Mercier, promue directrice d'une collectivité intercommunale dans le département de l'Allier.



Anne-Cécile Helbert
Responsable du service Développement local de la Communauté de communes

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai passé mon enfance dans le Belinois puis ai suivi mes études à l'Université du Maine et à celle de Rennes où j'ai obtenu un master en Développement local. Après une première expérience professionnelle à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, j'ai rejoint le Syndicat mixte du Pays de Vierzon où, pendant trois ans, j'étais chargée du développement local.

Quelles sont vos missions au sein de la Communauté de communes ?

J'ai pour missions de favoriser l'implantation de nouvelles activités, d'accueillir les entrepreneurs s'installant sur les zones d'activités communautaires, d'accompagner le développement des entreprises locales… Je vais notamment travailler à l'aménagement de la zone d'activités du Cruchet : ce dossier représente un challenge passionnant. A la demande des élus, avec lesquels je travaille toujours en lien étroit, je peux aussi intervenir sur des projets communaux.

Sous la houlette de la Commission de l'«Aménagement de l'espace», présidée par Bruno Lecomte, je devrais être chargée de développer, comme je l'ai fait à mon précédent poste, une charte forestière dont l'objectif est de dynamiser la filière bois du territoire.

En outre, je participerai à l'organisation du Forum pour l'emploi.

Dans toutes mes démarches, je veux privilégier le contact qui est la condition de la réussite.

Service Développement local
de la Communauté de communes - Anne-Cécile Helbert
1, rue Ste Anne 72220 Ecommoy
Tel : 02 43 47 02 20 - communautedecommunes@belinois.fr

Sarthe Peinture s'est installée aux Truberdières

Le groupe Sarthe Peinture vient de s'installer sur la zone d'activités communautaire des Truberdières, à Ecommoy, dans un bâtiment de 1 600 m² conçu pour favoriser le développement de l'entreprise.



« Au sein de ces nouveaux locaux, nous avons regroupé les activités que nous exercions jusqu'alors à Mulsanne, ainsi que celles de Techni Peinture, créée sur Ecommoy il y a 10 ans, et de Meerschout, rachetée à Château-du-Loir ces dernières années», détaille Jean-Noël Visonneau, fondateur et dirigeant de Sarthe Peinture. *«Cet emplacement nous a notamment permis de conserver nos 47 salariés car ce nouveau site demeure peu éloigné de leurs domiciles respectifs, dans le Belinois ou vers la forêt de Bercé et la vallée du Loir»*. De plus, Jean-Noël Visonneau a saisi l'opportunité de ce déménagement pour fusionner Meerschout et Techni Peinture sous l'enseigne MTP. *«Nous venons aussi d'ouvrir une agence dans l'agglomération de Tours, où nous intervenons de plus en plus fréquemment, tout en conservant notre local à La Ferté-Bernard»*. Au total, le groupe réalise jusqu'à 250 revêtements de façades par an, chez les professionnels comme les particuliers.

Aux Truberdières, Sarthe Peinture dispose désormais d'un show-room, d'une dizaine de bureaux, de salles de réunions et, surtout, d'un vaste atelier comprenant des quais de chargement. *«Les équipes ont été impliquées dans la conception des lieux»*, précise le dirigeant de Sarthe Peinture. *«C'est pourquoi, chacun est très satisfait de ses nouvelles conditions de travail»*.

Sans plus attendre, le chef d'entreprise envisage un nouveau développement en direction de la vente de matériaux de construction. *«Nous avons de plus en plus de demandes dans ce secteur d'activités. Pour y répondre, nous pourrions aménager une plateforme non loin de ce bâtiment qui nous assure une meilleure visibilité et nous rapproche des principaux axes routiers de la région»*.

ED-TRANS a inauguré ses locaux

Installée depuis l'an passé sur la zone d'activités communautaire de la Belle Etoile, à Moncé-en-Belin, l'entreprise ED-TRANS a inauguré son nouveau siège social vendredi 24 juin. Pour l'occasion, le dirigeant de cette société spécialisée dans l'organisation de transports nationaux et internationaux, Emmanuel Deret, avait invité ses clients, partenaires et fournisseurs, ainsi que les élus de l'Orée de Bercé-Belinois. La centaine de participants a ainsi découvert ses locaux spacieux, fonctionnels et à l'architecture originale qui vont permettre à ED-TRANS de poursuivre une croissance de chiffre d'affaires dépassant les 10 % par an.



Réforme des collectivités territoriales

mode d'emploi

La Réforme des collectivités territoriales, votée par le Parlement fin 2010, concerne tous les échelons administratifs: communes, communautés de communes, syndicats locaux, départements, régions…

Deux objectifs

Selon le gouvernement, la loi vise principalement deux objectifs :

• Rationaliser le fonctionnement des collectivités en réorganisant l'administration territoriale autour de deux pôles : commune / communauté de communes d'une part, département / région d'autre part.

• Clarifier la répartition des compétences entre les différentes collectivités.

Communes et communautés de communes

La volonté du législateur est de renforcer les communautés de communes.

• D'ici juin 2013, chaque commune devra obligatoirement adhérer à une intercommunalité.

• Certains pouvoirs de police du maire qui relèvent d'une compétence intercommunale (assainissement, gestion des déchets et stationnement des gens du voyage), sont transférés au président de la communauté de communes, sauf si celui-ci ou le maire s'y opposent.

Dans cette même perspective, la réforme encourage le regroupement des intercommunalités.

• Une communauté de communes ne pourra plus compter moins de 5 000 habitants à compter de 2014.

• Avant la fin de 2011, dans chaque département, une nouvelle carte des intercommunalités doit être approuvée par une Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) composée d'élus. Celle-ci travaille à partir d'un projet de redécoupage présenté par le Préfet en avril et sur lequel les conseils municipaux et les conseils communautaires ont été invités à se prononcer. En Sarthe, la proposition préfectorale ne prévoit pas de modification du périmètre de la Communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois. Les nouveaux périmètres des intercommunalités devront être adoptés d'ici juin 2013 et opérationnels en mars 2014 lors des prochaines élections municipales. La carte départementale de l'intercommunalité peut être révisée tous les 6 ans.



Projet de redécoupage des intercommunalités présenté par le Préfet de la Sarthe

• La réforme prône aussi le regroupement des syndicats intercommunaux, comme les syndicats d'eau, selon le même processus que la refonte du périmètre des intercommunalités.

Départements et régions

• Les départements et les régions seront gérés par les mêmes élus dénommés «conseillers territoriaux». Ceux-ci seront élus au suffrage uninominal (sur le modèle des élections cantonales) sur des territoires comprenant entre 16 000 et 24 000 habitants. Cette mesure entraîne, de fait, la disparition des cantons sous leur forme actuelle.

• Les départements et les régions auront des compétences spécialisées et distinctes (certains cofinancements demeureront possibles, à l'appréciation des conseillers territoriaux).

Portrait : Françoise Gaignon, Maire de Teloché

Le 20 juin dernier, Françoise Gaignon a été élue Maire de Teloché suite à la démission, pour raisons de santé, de Roger Houdus qui demeure conseiller municipal.



Originaire de Marigné-Laillé, habitante de Teloché depuis de nombreuses années, Françoise Gaignon est mariée, mère de trois enfants et travaille dans une entreprise grossiste en fleurs, où elle est responsable de la comptabilité et des ressources humaines.

Élue pour la première fois au Conseil municipal de Teloché en 2001, elle est devenue Adjointe au Maire en 2003. Réélue en 2008 au poste de Première Adjointe, elle s'est notamment consacrée à la mise en place du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Depuis le début de l'été, elle s'investit «à bras le corps» dans sa nouvelle charge, entourée d'une équipe solidaire et quasiment inchangée*.

«Avant d'accepter ce challenge, j'ai longuement discuté avec Roger Houdus et ma famille, car je ne me serais pas engagée sans leur soutien», affirme Françoise Gaignon.

Les deux principaux dossiers municipaux sur lesquels travaille dès à présent Madame le Maire sont la construction de la nouvelle station d'épuration, qui doit être opérationnelle en fin d'année, et l'application du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE) pour les personnes en situation de handicap. *«Nous sommes également en train de modifier le Plan Local d'Urbanisme dans l'objectif de favoriser l'installation de nouveaux habitants afin, en particulier, de pérenniser nos écoles. De plus, nous avons la volonté de renforcer la sécurité dans la rue qui dessert le collège».*

À la Communauté de communes, Françoise Gaignon a choisi d'intégrer la Commission «Développement économique». *«Cela permet de se tenir informé et d'encourager tous les projets qui favorisent l'emploi sur le territoire».*

«Je veux, avant tout, agir pour améliorer la vie des habitants», conclut cette élue passionnée qui s'intéresse à tous les sujets de la vie quotidienne.

**Emmanuel Cabaret, jusqu'alors conseiller municipal, a été élu Adjoint au Maire et Paul Boisseau, déjà Adjoint au Maire, a repris les délégations «Enfance et jeunesse» attribuées en 2008 à Françoise Gaignon.*



Octobre

Mercredi 19
• 18 h - Audition «Jazz & world» - Ecole de musique - Laigné-en-Belin

Vendredi 21
• 20 h - Audition «Musiques en liberté» - Ecole de musique - Ecommoy

Samedi 22
• 20 h 30 - Cabaret Music-Hall en folie -Salle polyvalente - Ecommoy

Vendredi 28
• 20 h - Cinéma - Salle Audonienne - St-Ouen-en-Belin

Novembre

Vendredi 4
• 20 h 30 - Festival Mots d'Hiver - Salle des fêtes - Teloché
• 10 h à 17 h - Répétitions publiques du vaudeville musical «Pension complète» par la troupe «Métronome» - Salle des fêtes - Guécélard - Entrée libre

Dimanche 6
• 16 h 30 - Les légendes de Takasaki - Val'Rhonne - Moncé-en-Belin

Samedi 12
• 20 h 30 - Concert du Mallet Horn Jazz Band - Salle des fêtes - Guécélard

Samedi 12 & Dimanche 13
• Samedi 12 de 14 h à 23 h - Dimanche 13 de de 10 h à 17 h - Salon du jeu - Salle polyvalente - Ecommoy

Vendredi 18
• 20 h 30 - Concert Musiques actuelles - Tremplin jeunes - Diapason - Val'Rhonne - Moncé-en-Belin

Samedi 19
• 17 h - Musiques en liberté - Ecole de Musique - Ecommoy

Vendredi 25
• 20 h - Cinéma - Salle Audonienne - St-Ouen-en-Belin
• 20 h 30 - Noël en rires - Val'Rhonne - Moncé-en-Belin

Samedi 26
• 20 h 30 - Cinéma -Salle des fêtes - Guécélard

Décembre

Vendredi 2
• Téléthon

Samedi 19
• 17 h - Pianos en liberté - Ecole de Musique - Ecommoy

Dimanche 11
• 15 h 30 - Tous Ensembles à Noël avec les ensembles de l'école de musique - Eglise - Ecommoy

Mercredi 14
• 18 h - Musiques en liberté - Ecole de Musique - Ecommoy

Vendredi 16
• 20 h - Cinéma - Salle Audonienne - St-Ouen-en-Belin

Janvier 2012

Samedi 21
• 20 h 30 - Les nouveaux chansonniers - Val'Rhonne - Moncé-en-Belin

Vendredi 27
• 20 h - Cinéma - Salle Audonienne - St-Ouen-en-Belin

Samedi 28
• Théatre - Salle Audonienne - St-Ouen-en-Belin

Pour les autres manifestations de l'école de musique, consultez les panneaux d'affichage des deux sites de l'établissement.

«L'Orée de Bercé-Belinois» N°47 - Octobre 2011
Magazine d'informations communautaires
72220 ECOMMOY
Imprimé à 9500 exemplaires
Directeur de la publication : Michel FRESLON
Rédacteur en chef : Julien BURETTE
Secrétaire : Sophie VIVET
Comité de Rédaction : Maurice DESBORDES, responsable de la commission «communication», Robert Barreau, Jacqueline Benoist, Jean-Claude Bizeray, Odile Chicchini, Jean-François Clémence, Marie-Laure Cotteau, André Diaz, Jean-Louis Faivre, Alain Furet, Sébastien Garreau, Sébastien Gouhier, Gaëlle Joubert, Bruno Langlois, Bernard Leroux, Jean-Marie Plasson, Sylviane Surtour.
Textes et photos : (sauf mention contraire) Emmanuel CHEVREUL "MC'COMM"
Maquette - Mise en page : AVFACTORY
Impression : Compo 72

Communauté de communes
1 rue Ste Anne, 72220 Ecommoy
Tel. 02.43.47.02.20
communautedecommunes@belinois.fr

Répétitions publiques du vaudeville musical «Pension complète» par la troupe «Métronome»
Vendredi 4 Novembre
10 h à 17 h - Salle des fêtes - Guécélard - Entrée libre